L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

JOURNAL OFFICIEL DES ANNONCES JUDICIAIRES:—NOUVELLE-ORLEANS, VENDREDI MATIN, 9 AVRIL 1847.

IMPRIMÉ ET PUBLIÉ PAR MAGNE & WEISSE, No. 51 rue de Chartres, et No. 13 rue du Camp.

NOUVELLE-ORLEANS:
VENDREDI MATIN, 9 AVRIL 1847.

Le général Taylor.—Honneur au chef héroïque, écrit l'*American* de Baltimore en racontant la victoire de Buena Vista, honneur à l'homme indomptable, auquel le génie de la victoire inspire de pareils exploits! Il a noblement justifié la confiance que le peuple avait mise en sa capacité et son courage,—ce Romain par la fermeté et la grandeur d'âme, ce Spartiate par sa simplicité! Chaque pas qu'il fait vers une place de plus en plus haute dans l'estime générale, tend à montrer dans toutes ses proportions ce noble caractère, si plein de dignité et de grandeur qui inspire tout à la fois admiration et confiance. C'est un géant que les Liliputiens avaient essayé d'enchaîner et d'entraver, les Liliputiens de Washington, qui voudraient tout ravaler au niveau de leur modèle. Mais le peuple est là qui se charge de faire justice. Le peuple possède cette faculté qui relève l'humanité, la faculté d'apprécier avec toute la certitude de l'instinct et toute l'ardeur de la sympathie tout ce qui est grand et héroïque.

Ports Mexicains.—Si l'on en croit une correspondance de Washington du 31, le secrétaire du trésor se propose de lancer dans quelques jours une circulaire de la plus haute importance. Il s'agirait d'ouvrir au commerce de toutes les nations tous les ports, soit du Mexique, soit des Californies, qui se trouvent en ce moment en notre pouvoir. Les réglemens relatifs à l'entrée des marchandises seraient calqués sur ceux qui sont en vigueur dans nos ports, et une échelle de droits serait établie, dont le produit serait appliqué aux dépenses de la guerre. Les commandans des navires des différens ports agiraient comme collecteurs, et les officiers des grades inférieurs compléteraient l'organisation de cette douane provisoire. Le tarif serait principalement dirigé contre les Mexicains et frapperait surtout les articles dont ils font la plus grande consommation. Ce serait là une excellente mesure et qui ne saurait manquer de contribuer puissamment à terminer la guerre.

Le *New-Era* de St. Louis arbore le nom du général Taylor comme candidat à la présidence et exprime la certitude qu'il ne peut manquer de réussir: "Nous allons, dit-il, au devant des voeux du peuple, en plaçant aujourd'hui le nom du vieux 'Rough and Ready' en tête de nos colonnes comme le porte étendard des whigs dans la campagne de 1848."

Expédition contre Alvarado.

Le navire *Alhambra*, capitaine Wilson, parti de Vera Cruz le 1er courant, rapporte que la frégate [illegible], ainsi que la frégate *Potomac*, les navires *John Adams*, *Albany* et *St. Mary*, les steamers [illegible], *Vixen*, *Spitfire* [illegible] étaient partis [illegible] pour Alvarado.

Le Télégraphe a souffert sur presque toute sa ligne de l'Est de New York, entre la ville et Albany, entre Schenectady et Albany, entre Schenectady et Utica, etc. Il se passera plus d'un mois avant que le tout puisse être remis en état de service régulier.

Entre Washington et Philadelphie, la ligne a été rompue en [illegible] endroits. Entre Baltimore et Washington les réparations ont pu être achevées en deux jours, et le télégraphe a repris ses fonctions le 1er courant.

La nouvelle de la victoire de Buena Vista est arrivée à New-York le 31 mars; plusieurs journaux la publient dans leur édition du soir.

☞ Les whigs de New-York ont désigné comme leur candidat au poste de maire M. W. V. Brady, actuellement [illegible] du 10e District. L'élection doit avoir lieu le 13 courant. La désignation acceptée par M. Brady prouve qu'il a du courage, car nos amis ne réussiront jamais à triompher dans une ville aussi foncièrement locofoco que New York.

Marine.—Le vapeur des Etats-Unis *Polk*, lieutenant commandant Ogden, a quitté Norfolk le 31 courant pour se rendre dans le golfe du Mexique. Il a pour lieutenants R. Bache et Wm E. Leroy, pour second le midshipman James Blair, etc.

Connecticut.—Les élections annuelles d'Etat ont eu lieu le 5 courant dans le Connecticut, et tout porte à croire qu'elles auront été chaudement disputées. Le Connecticut est un Etat sur lequel on peut compter aux élections présidentielles, c'est alors qu'il se dessine; mais dans presque toutes les autres occasions il donne de singuliers exemples de caprice et d'inconstance, favorisant tour à tour les deux partis. Aussi l'an dernier les whigs n'y ont obtenu qu'une faible majorité dans le vote populaire; mais la législature était locofoco, et comme de juste elle a donné la préférence pour le poste de gouverneur au candidat de sa couleur. Dans le dernier congrès, le Connecticut était représenté par quatre whigs; nous n'en pouvons espérer autant cette année. Toutefois les chances sont toujours en faveur des whigs. Nous saurons à quoi nous en tenir sous huit ou dix jours.

Concert de C. Sivori et de Henry Herz.—C'est ce soir que nous sommes convoqués par ces deux grands artistes au dernier concert qui doit avoir lieu à l'*Armory Hall*. Cette soirée offrira plusieurs morceaux tout à fait nouveaux, entre autres la Grande Fantaisie de Herz sur des "Airs américains", une inspiration célèbre la "Mélancolie", exécutée par C. Sivori, le grand duo du Couronnement qui nous permettra d'apprécier le talent que possède sur la harpe Mme L..., dont on connaît déjà le mérite comme pianiste. Le Programme est au total d'un choix excellent, et tout nous promet une délicieuse soirée. N'oubliez pas que la salle de l'Armory est extrêmement bien aérée et que l'on n'a nullement à y craindre la chaleur quelle que soit la foule qui s'y presse.

☞ Le séjour de C. Sivori et de H. Herz à Mobile laissera des traces profondes dans la mémoire de tous ceux qui aiment la musique.

"Ces deux grands artistes, dit le *Register and Journal*, ont eu lundi soir une brillante assistance, et le concert tout entier a eu un éclat qui a prouvé une dernière fois la puissance prestigieuse de ces maîtres en mélodie. Ils nous quittent pour cette saison et peut-être pour toujours, mais leur venue parmi nous vivra dans le souvenir de tous ceux qui sont sensibles aux charmes de l'harmonie, comme une ère à laquelle la pensée reviendra longtemps avec plaisir et satisfaction."

Le *Daily Advertiser* ajoute que, malgré la cérémonie patriotique du jour, le concert a été la plus splendide fête musicale dont Mobile ait été le théâtre.

LEGISLATURE DE LA LOUISIANE.

Chambre des Représentans.

Jeudi, 8 avril 1847.

M. Fisher introduit une résolution qui enjoint à l'ingénieur de l'Etat d'examiner l'état de la rivière Sabine, à son embouchure, et d'y faire exécuter les travaux qu'il jugera convenables.—Cette résolution passe.

M. Morse introduit une résolution enjoignant au comité des élections de rapporter un bill pour l'élection des membres du Congrès.—La résolution passe.

M. Carrigan présente une pétition de plusieurs citoyens de la paroisse Jefferson, protestant contre l'abolition de l'inspection des foins dans la dite paroisse. Référée à un comité spécial.

M. Mather demande la prise en considération du bill dont le but est d'émanciper le mineur Victor Bourg, résidant dans la paroisse St Jacques. Le bill est lu trois fois et passe.

M. Fonteneau propose à la Chambre de s'occuper du bill qui a pour objet de venir en aide à J. F. Canonge, ex juge de la Cour criminelle de la Nouvelle Orléans.—Ce bill est longuement discuté en comité général, lequel rejette enfin le projet de loi. Ce rapport étant soumis à la Chambre, M. Wiltz propose de le rejeter. Cette motion est mise aux voix, et le rapport est rejeté à une majorité de 35 contre 34. M. Campbell propose d'ajourner indéfiniment le bill: cette motion est adoptée par 38 voix contre 33.

La Chambre s'occupe ensuite du bill des corporations, qui est l'ordre du jour, et après en avoir adopté plusieurs sections, s'ajourne au lendemain.

Sénat.—Sur motion de M. Richardson, le Sénat s'occupe du bill qui autorise le contrôleur des comptes publics à régler les comptes des collecteurs des taxes et à rembourser tout excédent qui aurait été versé au trésor. Ce bill est lu trois fois et passe.

M. Adams, au nom du comité des finances, rapporte un substitut au bill qui fixe la rétribution des officiers publics. Sur motion de M. Ratliff, le nouveau bill est déposé sur le bureau jusqu'à demain (aujourd'hui).

M. Ratliff, du comité judiciaire, rapporte le bill pour venir en aide à Théodore Lacroix.—Cet acte passe après avoir été lu trois fois.

Le Sénat s'occupe ensuite du bill dont l'objet est la nomination de deux commissaires additionnels pour présider à la construction des bâtimens publics à Bâton Rouge.

Après avoir délibéré pendant quelque temps sur cet acte, le Sénat siège à huis-clos, et ratifie les nominations suivantes:—M. Kellogg, voyer pour la paroisse Bossier; Joseph Dubuc, inspecteur des poids et mesures pour la 1ère municipalité de la ville de la Nlle Orléans; Levis Malard, jaugeur de spiritueux pour la ville de la Nouvelle Orléans; Thomas Dawson, voyer pour la paroisse Ouest-Feliciana; Robert Carter Nicholas, Levi Pierce, Maunsel White, Preston W. Farrar, Isidore Labatut, Christian Roselius, Isaac T. Preston, W. C. Micou, M. M. Cohen et W. P. Hort, administrateurs de l'Université de la Louisiane. Charles Tessier, notaire pour la paroisse d'Est Bâton Rouge.

CHRONIQUE LOCALE.

Première Cour de District.—Wm Smith, h. d. c. l., accusé d'avoir blessé un individu avec l'intention de le tuer, a été mis en jugement et declaré seulement coupable de voies de fait. Il a été immédiatement condamné à un mois de prison et aux dépens.

Les nommés Michael Brown et William Craney, prévenus de vol, ont été renvoyés des fins de la plainte. L'avocat de District a demandé et obtenu la mise en liberté de douze individus, accusés de délit simple.

Un voleur.—Hier matin, vers 9 heures, un individu nommé John Jackson se présente dans le magasin de M. Van Ostern, sur la Levée, et voyant une tabatière à portée de sa main s'en empara et s'enfuit. M. Van Ostern lui donna la chasse, l'atteignit et le conduisit au corps de garde. Le pauvre Jackson, pour un vol de nulle importance, subira peut-être un assez long emprisonnement. Il comparaîtra ce matin devant le recorder Génois.

Elections d'Etat.—Voici les élections d'Etat qui doivent avoir lieu du 1er courant à la fin de l'année:

Avril: Connecticut, le 5; Rhode Island, le 7; Virginie, le 22.
Août: Kentucky, Indiana, Illinois, Missouri et Alabama, le 2; Caroline du Nord et Tennessee, le 5.
Septembre: Vermont, le 7; Maine, le 13.
Octobre: Georgie, Arkansas et Floride, le 4; Maryland, le 6; Caroline du Sud, le 11; Pennsylvanie et Ohio, le 12.
Novembre: Michigan, Mississippi, Louisiane et Texas, le 1er; New York et New-Jersey, le 2; Massachusetts, le 8; Delaware, le 9.

Service des postes.—"Nous apprenons, dit l'*Evening Post* de New-York, que les sacs de cuirs destinés au transport des dépêches et qui doivent être fournis par le département, manquent au bureau de poste de notre ville. Des masses de journaux restent par suite accumulées dans ce bureau, jusqu'au moment où l'on aura pu recevoir des sacs pour les envoyer à leur destination. N'est-il pas étrange que la poste se trouve ainsi au dépourvu d'un article de première nécessité!" Preuve nouvelle de l'ordre et de l'activité merveilleuse qui règne dans cette administration!

Great Western.—Ce vapeur a dû être mis en vente le 11 courant à Liverpool sur la mise à prix de $100,000. Si l'enchère n'est pas couverte, il est probable qu'il reprendra ses traversées entre Liverpool et New-York.

Apalachicola.—La chaudière de la presse à coton de Th. L. Mitchell, a fait explosion le 30 mars; et cette explosion a causé de grands dégâts. Heureusement personne n'a été tué.

L'expédition des secours à l'Irlande continue avec une grande activité au Nord. Le comité de Boston, après avoir chargé et fait partir la corvette *Jamestown*, s'est occupé de fréter un second navire, le *Tartar*, qui doit être prochainement suivi de deux autres.

Courage d'une jeune fille.—L'habitation de M. Alban Cole, de Conesville, est devenue, le 23 mars dernier, la proie des flammes. Une jeune fille de quinze ans à peine, avait été chargée de prendre soin de deux enfans en bas âge; elle était allée chercher du lait, à quelques pas de la maison, quand elle aperçut l'incendie. En entendant les cris des deux enfans elle voulut courir à leur secours, mais lorsqu'elle ouvrit la porte, la fumée la suffoqua et l'empêcha d'avancer; elle appela alors un homme nommé Giles Wright, le suppliant de sauver les deux innocentes créatures; ce dernier eut peur et refusa; la jeune fille, ne consultant que son courage, se précipita au milieu des flammes et ramena, sain et sauf, le précieux dépôt confié à sa garde.

Un mariage en steamboat.—A bord du steamer *Oregon*, samedi soir, 27 mars, vers dix heures, se sont mariés, en rade à Stonington, John Hughes, soldat dans le 9e régiment d'infanterie des Etats-Unis, compagnie du capitaine Joseph S. Pittman, et Mary Cosgrove, de County-Meath, Irlande. Voici dans quelles bizarres circonstances la cérémonie nuptiale s'est accomplie:

Le steamer *Oregon*, en destination pour New-York, ne put, à cause de l'ouragan, partir de Stonington, vendredi, comme il avait été annoncé. A bord, se trouvait une jolie fille, Irlandaise d'origine, et du nom de Mary Cosgrove, que ses affaires appelaient à New-York.

Pendant que l'*Oregon* se trouvait au port, la compagnie du capitaine Pittman vint à Stonington; Mary Cosgrove et John Hughes, jusqu'alors complètement étrangers l'un à l'autre, firent, après double présentation, si prompte et si intime connaissance, que samedi même, la nouvelle se répandit, sur le steamer, que les deux jeunes gens allaient se marier sans délai.

Les passagers s'assemblèrent, au nombre de deux cents environ, et le mariage eut lieu, dans le salon de l'*Oregon*, en présence des officiers de la compagnie, en grande tenue. Il fut fait, entre les assistans, une collecte que le capitaine Pittman présenta lui-même à la mariée dans une fort jolie bourse qu'il tira de sa poche, et qu'il accompagna d'une paire de gants; puis la cérémonie se termina par un *speech* dans lequel le capitaine fit des voeux très éloquemment exprimés pour le bonheur des futurs époux.

CONSTITUTION PRUSSIENNE.

Frédéric Guillaume, pour remplir les promesses de son père et les siennes, et ce qui nous paraît un devoir plus sacré, pour protéger sa monarchie mal assise vis-à-vis l'Autriche et la Russie, vient d'entrer dans la voie des chartes octroyées. Il refait moins complètement ce que fit Louis XVIII, mais il le refait en apparence avec plus de liberté. Il faut aussi reconnaître que sa charte, beaucoup moins libérale que celle de Saint-Ouen, s'adresse à un peuple moins avancé que la France de 1814. La Prusse en est en ce moment à son 89; mais comme les idées marchent encore plus vite que les chemins de fer, elle doit, avant quelques années, atteindre son 1830.

Nous n'irons pas chercher si le roi de Prusse a besoin d'argent. Sans doute, ce sont les embarras de finance qui font le plus ordinairement les constitutions bâclées, les chartes mal venues et par suite les révolutions. Nous croyons que Frédéric-Guillaume, tout gêné qu'il puisse être, cède à des considérations plus politiques que financières. Nous ne l'accuserons donc pas de regarder une charte ou une constitution comme le moyen le plus commode et le plus prompt de battre monnaie, mais nous craignons qu'il n'ait pas pris le meilleur parti dans les circonstances présentes. C'est peut-être aussi un peu la faute de notre gouvernement qui n'a pas suffisamment encouragé les sentiments libéraux du successeur du grand Frédéric.

Toute insuffisante et mesquine que soit la lettre-patente du roi de Prusse, elle n'en est pas moins une déclaration de principes. C'est, en outre, un commencement de rupture avec l'Autriche et la Russie; c'est enfin une aspiration monarchique et nationale vers l'unité germanique, et, par conséquent une reconnaissance de toutes les nationalités en général, et de la nationalité polonaise en particulier.

Le droit est carré par sa base et se tient ferme par son propre poids. Ainsi donc, sans plus se préoccuper des restrictions de la nouvelle charte prussienne, on peut être certain que les huit diètes provinciales ou assemblées de l'Est, se trouvant réunies en une diète générale, ne négligeront aucune occasion, aucun moyen, pour étendre et consolider leur juste influence impolitiquement circonscrite. Le roi Frédéric-Guillaume finira par céder, parce que les choses s'enchaînent toujours logiquement. Dans notre idée, il n'a pas accordé assez à ses peuples pour n'être pas obligé de leur parfaire bientôt la mesure de leurs exigences politiques. Le danger des chartes octroyées, c'est le recul. Elles ont toutes leur article 14, et les rois ne manquent jamais de Polignac.

Une explosion de gaz.—Un accident qui pouvait avoir des suites bien plus funestes, a eu lieu le 31 mars à Philadelphie, dans l'hôtel de 'Golden Fleece,' situé rue Cherry près de la rue Troisième. On avait durant la journée fait quelques arrangements nouveaux pour le gaz, et par suite de la négligence des ouvriers une fissure s'était faite dans un tuyau placé dans un cellier. La maison fut aussitôt infectée de l'odeur du Gaz; on chercha d'où pouvait provenir la fuite, et un jeune homme se rendit dans le cellier avec une chandelle. Il n'eut pas plutôt passé sa lumière le long du tuyau qu'une forte explosion se fit entendre. Le plafond du cellier qui se trouvait au-dessous de la salle de la buvette fut crevé en plusieurs endroits, et quelques-unes des personnes qui s'y trouvaient furent violemment poussées contre les murs. Sauf les dégats causés à la maison, l'on n'a pas eu d'accidens graves à déplorer. C'est un bonheur vraiment providentiel; car la salle de la buvette était pleine au moment de l'explosion.

Mlle Lola Montès.—Ce que depuis dix ans la chambre des députés en Bavière et de nombreuses pétitions n'ont pu faire, Mlle Lolla Montès l'a fait d'un seul coup de cravache. M. d'Abel, ministre de l'intérieur, vient de donner sa démission. Le peuple bavarois en rit, et le roi se frotte les mains. Cette enchanteresse sera comtesse malgré les protestations de tous les ministres, et de plus elle régnera seule et d'une manière absolue. Nous aimons peu Mlle Lolla, mais nous lui rendons cette justice qu'elle gouvernera mieux que M. d'Abel et consorts. Si Mlle Lolla était reine de Bavière, ce pays à l'heure qu'il est, serait autre chose qu'un vaste couvent de capucins et de nonnes. En attendant, Mlle Lolla donne des soufflets dans les bals publics de Munich et tient tête à toute la noblesse. C'est un vrai carnaval. Le roi de Bavière, à son tour, couronne sa tête de lierre et chante Apollon et l'amour.

A l'heure qu'il est, la Bavière est un vrai pays de Cocagne, où tout le monde s'amuse même le roi.

Mlle Lolla Montès ne se contente pas de disposer à son gré du royaume de Bavière et de se faire représenter dans la diète germanique, elle veut encore soumettre tous les cœurs à ses lois, et lorsqu'il s'en trouve de rebelles, elle ne recule pas devant la tyrannie.

Or, un jour, en parcourant la ville, la belle Espagnole découvrit dans un magasin un jeune homme qui lui parut plus beau qu'Apollon. Elle fit de riches emplètes, et exigea que le beau commis qui était en même temps fils de la maison, les apportât chez elle. (Les *calicots* sont partout les mêmes!) Celui de Munich, fort occupé à *faire l'article*, ne comprit jamais les œillades assassines de l'acheteuse; il se contentait de faire valoir le mérite de ses étoffes. L'Espagnole achetait et le Bavarois portait, mais l'entente cordiale n'avançait pas.

Un jour le jeune marchand fut reçu par Mlle Lolla dans le plus séduisant déshabillé; mais au lieu de répondre à ses minauderies, il prit la fuite en récitant le refrain: *libera nos domine!* Sa famille était bientôt instruite du danger couru par le nouveau Joseph, et lorsque l'acheteuse revint et voulut exiger encore les services du jeune homme, elle éprouva un refus formel. Furieuse, elle bouleversa le magasin et en chassa le propriétaire, qui n'a pas été mieux reçu quand il s'est présenté avec son mémoire à payer. Son impertinence a été l'objet d'une plainte auprès d'un auguste protecteur. En parcourant la ville, le personnage s'est présenté chez le difficile marchand, qui a été tancé d'importance et averti sévèrement.

En ennemie généreuse, Mlle Lolla a fait proposer des conditions de paix; elle ne demanda pas mieux que d'acquitter le mémoire, fût-il même un peu grossi, mais c'est à la condition qu'il lui sera présenté par le fils du négociant. L'affaire en est là; elle occupe plus en ce moment la Bavière que les affaires de Cracovie et la constitution prussienne.

L'ETHER.

Chaque médecine à son tour a régné sur la terre. L'homœopathie a fait son temps, l'hydropathie est tombée dans l'eau, l'allopathie prend le chemin des Invalides, l'acupuncture est percée à jour et le camphre s'est empoisonné lui-même.

C'est maintenant le tour de la médication de l'éther ou délétère—au choix des renifleurs.

Au grand regret des premiers-Paris du *Siècle*, des feuilletons de M. H. Lucas, des vaudevilles de M. Laurencin et de toutes les substances les plus soporifiques, l'éther triomphe sur toute la ligne des drogues opiacées.

Une société de médecins endormeurs vient de s'organiser sous la présidence du grand Faringhea, célèbre docteur indien, de la faculté du *Juif Errant*. Il s'agit d'exploiter l'éther en grand, et d'endormir l'humanité sur une vaste échelle.

En vain M. Désirabode a protesté devant l'Académie de médecine, en déclarant que les maîtres, en fait de mâchoires, pouvaient très-bien extirper des chicots sans douleur.—Pour l'opérateur, les médecins éthérés ont passé à l'ordre du jour sur la protestation, et ont lancé le prospectus suivant que nous recommandons à tous les gens affectés d'insomnies chroniques et de [illegible] de carpes aigus.

Société Éthérée.

.... *Sub ethera nimbi* (Les Sept Dormants)

Le besoin d'un magasin de sommeil en gros et en détail se faisant vivement sentir, les docteurs soussignés, tous illustres adeptes de la science de Morphée, ont résolu de combler cette déplorable lacune; ils le feront sans phrases ronflantes.

La société se propose d'endormir l'humanité par abonnements à l'année, au mois et à la nuit. Les prix varieront, selon les tempéraments, les sexes, les âges, les poumons et les nez. On traitera de gré à gré pour les songes d'ivoire des lorettes, et pour les rêves de corne des maris sexagénaires.

Tout abonné d'un an aura le droit de se faire couper une jambe, un bras, une oreille, un cor et les cheveux, sans augmentation de prix, et sans redoublement de douleur.

Celui qui voudra se faire extraire la tête par M. Samson obtiendra la même faveur, en justifiant d'une ordonnance de M. le procureur-général et de M. le ministre de la Justice.

L'abonné de six mois n'aura droit qu'à l'extraction des dents, des calculs, des glandes, des loupes, des sarcocèles, des varicocèles des durillons, des poireaux, des verrues, des ongles, des éléphantiasis et des échardes.

Le souscripteur d'un mois ne pourra exiger le sommeil éthéré que pour un concert Berlioz, une représentation d'*Agnès de Méranie*, un discours de M. Barrot, une audition de l'*Alceste* Lucas, une lecture de la *Démocratie Pacifique*, et une patrouille de la garde nationale.

Quant à l'abonné d'une nuit, il voudra bien se contenter d'une exemption de huit heures du vacarme des chats amoureux, des reproches de son épouse attaquée d'insomnie, et des émanations des équipages-Dominange.

S'adresser, pour les souscriptions, à Me Landaoum, notaire, et, pour verser, à M. l'Eveillé, banquier éthéré, connu par ses trous à la lune.

FEUILLETON.

Ouverture du Theatre Historique.

Paris, 22 février 1847.

Aujourd'hui même, à deux heures trente-cinq minutes du matin, une foule brillante assistait à l'inauguration du nouveau théâtre; le spectacle avait commencé la veille à six heures et demie, et, chose à peine croyable, un très petit nombre de spectateurs s'étaient retirés avant d'avoir entendu le dernier mot de ce conte sans fin; lui-même, M. le duc de Montpensier, arrivé un des premiers à cette fête dramatique, est parti un des derniers. Il avait été très applaudi à son entrée dans cette salle brillante qui s'est élevée sous son royal patronage et sous la protection de son nom.

Quelques détails très exacts sur le Théâtre historique seront peut-être les bienvenus de nos lecteurs, car il est impossible que le spectateur qui, pour très peu d'argent, va passer sa soirée dans une belle salle éclatante de peintures et de lumières, remplie de bien-être, d'harmonie, d'intérêt, de poésie, se puisse douter des peines, de la dépense, du zèle, du talent, de l'incroyable réunion d'artistes et de manœuvres qui ont coopéré à ce plaisir de tous les soirs.

Un million 500,000 francs a été souscrit tout d'abord pour suffire aux premières dépenses du Théâtre historique; l'hôtel Foulon, situé non loin du Cirque-Olympique et sur le même côté du boulevard, a été payé 1 million; sur l'emplacement de cette maison, qui était quelque peu historique, le théâtre a pris pour 600,000 francs de terrain; 600,000 francs ont servi à élever ces murailles qui obéissaient à la direction élégante et savante de MM. de Dreux et Séchan, architectes; M. Belio avait accepté l'entreprise générale de cette rapide et solide construction.

La façade annonce d'une façon très convenable cette enceinte destinée à contenir tant de joies et tant de larmes. A droite et à gauche de la porte d'entrée, se dressent deux imposantes colonnes ornées et sculptées par M. Blaize; au rez-de-chaussée s'élèvent deux grandes statues de dix pieds, représentant la Tragédie et la Comédie, par Klagmann; et plus haut, au niveau du balcon, entre ces colonnes en retraite, M. Guichard, de Lyon, a représenté les déesses du temple: la Poésie, la Tragédie, la Comédie, entourées des héros de l'art dramatique: Sophocle, Eschyle, Euripide, Shakspeare, Corneille, Racine, Schiller, Voltaire, Gluck, Méhul,—Talma,—et même cet infortuné Nourrit;—viennent en même temps et sur la même ligne glorieuse, Aristophane, Ménandre, Plaute, Térence, Molière, Goethe, Cervantes, Lope de Vega, Mozart, Gretry, Regnard, Marivaux,—Marivaux donnant la main à Mlle Mars.—Des scènes choisies dans les chefs-d'œuvre accompagnent dignement ces belles images: *Agamemnon*, *Médée*, *Cinna*, *Otello*, *Phèdre*, *Guillaume Tell*, *Mahomet*,—*les Harangueuses* d'Aristophane, *l'Aulularia* de Plaute, *le Misanthrope*, *Faust et Marguerite*, *le Bourgeois gentilhomme*, *Sancho Pança!*

Dans le vestibule s'ouvrent les bureaux; de grands escaliers circulaires conduisent au foyer public; un escalier en fer mène au *paradis*, et le paradis sépare les loges; chacun va et vient de son côté, sans se rencontrer, sans se heurter.

La forme est une ellipse en travers, si bien que de toutes les parties de ces galeries, de ces loges, de cet amphithéâtre nettement exposé, on voit également bien toute la scène. Rien n'était plus difficile que d'arriver à un pareil résultat dans un terrain d'inégale largeur, et il a fallu résoudre heureusement de nombreux problèmes. Le grand bonheur de cette salle, c'est d'abord qu'on y arrive facilement et sans passer par le labyrinthe accoutumé de passages, de portes, d'escaliers, de couloirs; le chemin que vous prenez vous conduit à coup sûr à la place qui vous est due, au rez-de-chaussée, au premier étage, aux secondes loges; quatre rangs de galeries, suivies d'un rang de loges (moins la dernière galerie, qui appartient tout entière au bon marché), remplissent la salle. Les premières loges à salon remplissent toute la paroi de l'ellipse; au second et au troisième rang, les loges s'entrecoupent, de chaque côté du milieu de la salle, pour laisser passer le public des deux grands amphithéâtres, chaque étage d'amphithéâtre pouvant contenir deux cents spectateurs, pendant que le dernier amphithéâtre, dominant la scène dans un espace plein d'air et de lumière, semble fait tout exprès afin de bien établir la suprématie de la foule heureuse qui va au théâtre pour payer peu et pour s'amuser beaucoup.

Voilà donc le *Théâtre historique* comme je puis le décrire après une longue suite d'explications. Tout ce monde se précipite par les vastes couloirs. Au rez-de-chaussée, vous avez à choisir: des fauteuils d'orchestre comme à l'Opéra-Comique, des stalles d'orchestre, des baignoires, le parterre, le pourtour, les avant-scènes, ce qui nous rappelle que nous n'avons rien dit des loges d'avant-scène.

Ces belles loges, ou plutôt ces doubles salons, ne s'annoncent que par leur élégance; les deux colonnes inévitables de toute avant-scène ont été supprimées, ainsi que les troisième et quatrième loges d'avant-scène, qui ont été ajoutées sans façon au dernier amphithéâtre.—Au-dessus de cette décoration très-simple, le ciseau du sculpteur nous a montré Corneille et Molière entourés de figures allégoriques d'un bel effet.

Les peintures de la salle et les décorations, qui sont des chefs-d'œuvre, ont été exécutées par des maîtres, Séchan, Diéterle, Desplechin; le dessin des devantures, aux premières galeries, représente une balustrade sculptée; l'ornement des étages supérieurs est un mélange harmonieux de fleurs, de fruits et de feuilles, seulement les avants-scènes se détachent de la décoration générale par un ornement à part. La coupole, que l'on dirait copiée sur quelque plafond du vieux Versailles, représente le *triomphe d'Apollon*. Elle est encadrée d'une riche corniche et dégagée du lustre central; elle brille de toute sa beauté à la lueur de deux lustres latéraux que nécessitait la forme elliptique du bâtiment.

La scène, prise dans sa largeur, est, après l'Opéra, la plus large de tous les théâtres de Paris; elle est aussi haute que la scène même de l'Opéra.—Elle est plus large au fond que sur le devant, espace précieux pour le décorateur et pour le machiniste. De chaque côté de cette partie du bâtiment s'élèvent cinq étages de loges pour les acteurs; des loges sont séparées du théâtre par un gros mur et par un couloir qui suffit à tout le service intérieur.—La scène est circonscrite par un cadre sculpté et disposé géométriquement au lieu d'être appliqué à plat sur les pieds droits du mur d'avant-scène.—Deux grands rideaux complètent cette décoration; le rideau *d'avant-scène* est une simple draperie d'un ton rouge; le rideau *de manœuvre* représente un portique d'une architecture élégante et vaporeuse.—Tel est construit, équipé, décoré, complété en moins de sept mois, ce beau théâtre, dans lequel nous avons passé, sans trop de fatigue, toute la soirée d'hier et les premières heures de ce matin.

La Reine Margot est, dit-on, un des bons romans de M. Alexandre Dumas, ce prodigue qui sème l'émotion et l'intérêt d'une main imprévoyante autant qu'habile. Si nous jugeons, en effet, le livre par le drame, le roman de *la Reine Margot* doit être une des compositions les plus compliquées de l'auteur des *Mousquetaires* et de *Monte-Cristo*. Etrange pêle-mêle des passions les plus diverses, des émotions les plus contraires, poétique et brutal démenti donné aux plus simples récits de l'histoire; images vivantes, images brutales, dialogue fougueux, prose retentissante comme le cliquetis d'une épée, aventures impossibles, amours impossibles, et, pourtant telle est la grâce et telle est l'habileté du conteur, que l'on se surprend à écouter ces choses la bouche béante, et qu'on ne se sent pas trop malheureux d'assister à ces fougueux démentis donnés à l'histoire. Quant à la double forme imposée par l'auteur à ses fictions les plus sincères, qu'il fasse de son drame un roman, ou bien, ce qui revient au même, qu'il fasse de son roman une tragédie, on ne peut s'empêcher de reconnaître dans l'une et l'autre transformation, le poëte ingénieux qui raconte son histoire, ou le conteur inépuisable qui jette l'intérêt du conte dans son poëme. Que M. Alexandre Dumas ait perdu à ce double métier quelque peu de la grâce du poëme ou quelque peu de l'intérêt du conte, je n'en sais rien; mais ce qu'on ne saurait nier, c'est qu'il excelle à tirer des événemens du même drame un livre, un conte, un poëme dramatique, des auditeurs qui lisent, des lecteurs qui écoutent, c'est qu'il suffit à la fois poëte ou romancier, au théâtre et au cabinet de lecture, aux soirées d'hiver et aux matinées de printemps.

Ceci compose une grande, une très grande popularité; le livre du romancier profitant du succès qu'obtient le drame, pendant que le drame à son tour prend sa bonne part dans l'intérêt accordé au roman. Position exceptionnelle qui commence à M. Dumas, qui finira à M. Dumas. Quand on pense que le père de *Gil Blas* a composé son roman d'une suite de comédies refusées au théâtre, et qu'une fois ce merveilleux roman accepté par l'Europe entière comme un chef d'œuvre d'observation et de gaîté, Lesage a brûlé ces comédies toutes faites qui avaient tant servi à son livre, et auxquelles son livre aurait tant profité, on ne saurait trop s'étonner du bonheur et de l'*audace* (je crois que le mot est à sa place) — *audaces fortuna adjuvat*, de M. Alexandre Dumas, on ne saurait trop envier cette force toute-puissante d'un conte bien fait. — De six heures du soir à deux heures du matin, tenir le public, non seulement éveillé, mais encore attentif! — huit heures de ce supplice charmant! une attention toujours nouvelle de huit heures au récit d'une histoire que la plupart des gens qui étaient là savaient par cœur! comprenez-vous une plus grande puissance? Il faudrait remonter bien haut pour rencontrer des conteurs aussi bien et aussi longtemps écoutés, il faudrait remonter au poëme d'*Antar*, aux contes des *Mille et une nuits!*

Ceux mêmes qui n'ont pas lu le roman de *la Reine Margot*, bien que le drame leur parût quelque peu heurté et privé des liaisons nécessaires qui doivent toujours réunir l'acte suivant à l'acte qui précède, ceux-là, en redoublant de vigilance et d'attention, ne peuvent pas se défendre d'une curiosité irrésistible. En vain ils murmurent tout bas contre ce romancier sans pitié; en vain ils comptent les heures qui passent légères et oubliées; en vain ils se disent qu'il est déjà trop tard pour une *aujourd'hui*;—rien n'y fait, ils restent cloués malgré eux à cette place, remplie d'une curiosité inquiète, et même, au prix de leur repos de la nuit, ils veulent savoir comment se dénoue cette intrigue si fièrement nouée, et ce que deviennent ces personnages si cruellement mêlés les uns aux autres dans une intrigue plus compliquée que si on mêlait l'un à l'autre *le Barbier de Séville*, *la Mère coupable* et *le Mariage de Figaro*.

C'est ainsi que nous avons assisté, en nous débattant contre notre curiosité personnelle, à ces nombreux récits de la même histoire. Mécontens et intéressés, nous avons passé tour à tour des joies du cabaret aux intrigues du Louvre, de la Saint-Barthélemy dans les rues aux sourdes intrigues de Catherine de Médicis, de la maison du bourreau au boudoir de la reine Marguerite, du cachot de torture au lit de mort du chien la voit de Charles IX. C'est une suite incroyable d'images, d'aventures, de fantaisies, comme dans un rêve; de temps à autre, dans ce rêve nébuleux, passe et se montre le drame, comme l'éclair qui brille au milieu d'un ciel nuageux.

Jules Janin entre alors dans l'analyse des nombreux tableaux qui composent la *Reine Margot*; puis, après avoir consacré six colonnes à ce difficile exposé, il ajoute:

On était fatigué, on était épuisé, on était écrasé, on était loin de sa patrie parisienne, et cependant on n'était pas fâché d'avoir assisté d'un bout à l'autre à la représentation de cette œuvre féconde en rires, en larmes, en pitié, en terreur, en émotions de tout genre. Seulement nous ferons remarquer à nos lecteurs que ce drame de la *Reine Margot* n'appartient pas, tant s'en faut, à la première manière de l'auteur, ou plutôt c'est là un drame composé avec toutes les habiletés qu'il a su répandre çà et là, dans les mille volumes qu'il a écrits avec tant de verve, tant de plaisir, tant d'invention, tant d'amusement, tant d'esprit, tant d'intérêt et ce grand art qui sait à un mot près ce que le public doit exiger, tout ce qu'il peut supporter.

Cette grande machine épique, applaudie encore à trois heures du matin, a été convenablement traitée par une troupe de comédiens habilement réunis, habilement dressés à toutes les exigences du drame. Quelques-uns sont connus, et ceux-là ne sont pas les plus mauvais; d'autres ont fait leurs preuves, et sont inscrits ce soir-là au nombre des bons comédiens.—En résumé, vous avez un très beau théâtre de plus, avec une mise en scène somptueuse, des décorations magnifiques, et dans ce théâtre une troupe nombreuse, intelligente, pleine d'avenir;—et pour suffire aux exigences de cette scène nouvelle, un homme fait exprès pour le drame, et qui bientôt, quand il ne s'amusera plus à battre à coup de bâton sa brillante étoile, saura retrouver ses grands drames d'autrefois. J. J.

☞ Nous appelons l'attention des habitants, spéculateurs et autres personnes désirant acheter des esclaves à la vente que fait aujourd'hui MM. Beard, Calhoun & Co. à la Bourse St Louis; ces esclaves seront vendus sans réserve. 9av

☞ Vente de Tableaux de Prix.—Nous pensons faire plaisir aux connaisseurs, en appelant leur attention sur la vente de tableaux précieux qui doit avoir lieu dans la Salle de Bal St Louis, mercredi le 14 courant. On peut les voir et les examiner à loisir, sans payer d'entrée. Parmi ces tableaux, il s'en trouve des plus grands maîtres, et dont la beauté est aussi facile à reconnaître que l'originalité. On ne peut s'en former une juste idée sans leur avoir fait au moins une longue visite.

LISTE MARITIME.

Port de la Nouvelle-Orléans.

EXPEDIES.

Navire Jane, McLean, pour Liverpool.
Emma Watts, Watts, pour Londres.
Dumbarton, Pendleton, Cork et un marché
Barque Sterling, Dalton, pour Londres.
Turbo, Loring, pour Boston.
Brick Eagle, Rogers, pour Vera-Cruz.
Sam N Gott, Cole, pour Philadelphie.
Goelette Peruvian, McCerran, pr Brasos Santiago.
Sarah Jane, Graham, pour Brasos Santiago
Mississippi, Williams, pour Vera Cruz.
Watchman, Winslow, pour Vera Cruz.

ARRIVES.

Navire Alhambra, Wilson, de Vera Cruz.
Navire a vapeur Alabama, Windle, de Vera Cruz
Barque Leyra, Belle, de Demerara.
Brick Wm Perrington, ——, de Kingston, Ja
Industria, Maristany, de Malaga.
Mary Ann Jones, Wilkins, de la Havane.
Goelette Gratitude, Daly, de Brasos Santiago
Steamers Creole, Wood, de Mobile.
Diana, Brown, de Louisville.
Sam Dale, Yoe, du Millikens Bend.
Yorktown, Gassaway, de Cincinnati.
Judge McLean, Hinckle, des Attakapas.
C Conner, Newell, de Nashville.
Natchez, Leathers, de Grand Golfe.
Monterey, Whittenburg, de Shreveport.

Au bas du fleuve et montant:
Une barque et un brick inconnus.

LA BEAUTE, LA JEUNESSE, SONT SOUVENT SES PREMIERES VICTIMES!

PHTHISIE—Déjà, des milliers de victimes humaines sentent l'approche de cette terrible maladie! Les symptômes en sont multiples et trompeurs, mais le plus souvent c'est une toux hectique, sèche, et qui fait mal à entendre; les forces s'en vont, une langueur irrésistible s'empare du malade; la poitrine souffre; il expectore; la nuit, des sueurs abondantes, le jour, la fièvre, tout le système se dérange, etc; etc. Peut-être ces symptômes seront-ils traités à la légère; qu'on y prenne garde, c'est la phthisie qu'ils annoncent. Où est le remède? c'est l'Olosaonian, ou Baume-Panacée du Dr Sherman. Des milliers de témoins l'attestent, après s'en être servi: remède n'a pas de rival pour la guérison des maladies des poumons et de la poitrine. Point de délai. Le retard, c'est la mort, lente mais sûre. Sachez vous y prendre à temps.—Prix: $1 la bouteille.

En vente par le Dr A. Sherman, No 106, rue Nassau, à New York—Et à la Nlle-Orléans, au Dépot du Remède Magique de Dalley, No 131, Chartres. 9av—6f

AVIS—MM. S. Allainé "Davilliers", Felix Mendriol, A. Pluche, et L. Pierre, consignataires par le navire Queen Victoria, venant du Havre sont priés de passer au bureau des soussignés pour affaires d'importance. MARSH & BANLETT, 96, rue Poydras. 9av—3f

Succession de A. Philippon Jne.
LES personnes qui ont des réclamations contre la succession de A. Philippon Jne, de la paroisse St Bernard, sont notifiées par le présent avis de les présenter à A. H. Philippon, administrateur, ou à Victor Burthe, avocat, passage de la Bourse, No 39. 9av—3fen10j

Magasin à louer, du 1er novembre prochain.—Le magasin formant l'encoignure des rue de la Commune et des Magasins, maintenant occupé par MM. Hyde & Moss; s'adresser à NORTH & BRO, coin Magasins & Commune. 9av

IL a été conduit à l'écurie de P Duffau, rue Bourbon No 116, UN PONEY de cinq ans, avec selle et bride, une petite marque blanche, il est couleur café foncé. On ne lui voit pas d'autre marque apparente. Le propriétaire est prié de le réclamer, en payant les frais. 9 avril—3

SUCRE DE LA HAVANE—110 caisses, à vendre par B VALLS, 26, Commune

Banquet offert à l'honorable P. SOULE.

Le comité chargé des arrangemens pour le banquet qui a été offert à l'hon. P. Soulé, prévient MM. les Souscripteurs que ce dîner aura lieu jeudi 15 du courant, à 6 heures, à la salle de bal du théâtre d'Orléans.

MM. les Souscripteurs pourront s'adresser pour leurs cartes d'entrée, aussitôt qu'ils le désireront, à M. Alvarez, à la Bourse St Louis.

☞ Veuillez annoncer Mr JAMES LILLY, comme candidat pour représenter le Cinquième District, dans le Conseil de la Municipalité No Un. Un grand nombre d'ouvriers et de pompiers, ses camarades.

MAIRIE DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

7 avril 1847.

CONFORMÉMENT à la section 6, de l'acte pour égaliser la représentation dans les conseils municipaux de la ville de la Nouvelle Orléans, approuvé le 29 janvier 1847, les soussignés, Maire et Recorders des différentes Municipalités de la ville de la Nouvelle-Orléans, se sont assemblés aujourd'hui au bureau du Maire de la ville de la Nouvelle-Orléans, et là ont procédé à l'examen des retours de l'élection qui a eu lieu lundi, le courant, dans les différens districts des Première, Seconde et Troisième Municipalités, pour aldermen au Conseil Général et aux Conseils Municipaux, et certifient par le présent, que le résultat suivant est exact.

POUR LE CONSEIL GÉNÉRAL.

PREMIERE MUNICIPALITÉ.	
Gustave Cruzat,	1,407
L. Surgi,	1,230
Jas A Gasquet,	1,138
Theodore Zacharie,	1,093
F Calongne,	1,041
L F Maxent,	1,090
H Peire,	903
W K Stiles,	769
SECONDE MUNICIPALITÉ.	
A W Haines,	2,190
J M Wray,	2,160
John B Thacker,	2,179
Geo Allan,	2,166
Geo T Ross,	1,676
D Mitchell,	1,679
P Ord,	1,676
M Cannon,	1,700
TROISIEME MUNICIPALITÉ.	
James M Vandegrift,	937
W H Wilder,	902
D Stickney,	679
J E Holland,	856
M Andry,	166
A Pitard,	99
A Bonneval,	70
A Lafferranderie,	91
A B Shelby,	1
J Beebe,	1

POUR LE CONSEIL MUNICIPAL.

PREMIERE MUNICIPALITÉ.

Premier District.		Second District.	
J. Duplessis	293	J. P. Slingerland	121
R Hagan	256	P Shields	111
R. Richardson	226	A Stickney	70
J. P. Walden	161	J. Molloy	45
J Charbonnet	143	R Richardson	2
Voix perdues	10	J. Duplessis	2
		Voix perdues	3
Troisième District.		Quatrième District.	
J. Lanata	377	J. L. Fabre	341
P. Pecquet	214	L. P. Bureau	240
N Gorue	161	J. E. Faures	126
Cinquième District.		Sixième District.	
C Ramos	181	A Derbes	274
Z Laroue	127	E Gopiel	236
J Lolly	117	J V Gourdain	163
F M Crozat	131	A Boudousquié	154
Benit	1	H Peychaud	116
		F Pandelly	49
		L. H Sere	29
Septième District.			
A Dupre	149		
E Barthe	73		
V Beait	58		
J Bellow Jr.	41		
T Theard	34		
Fortier	6		
Faures	4		

SECONDE MUNICIPALITÉ.

Premier District.		Second District.	
J O Pierson	214	H Renshaw	158
Thos Sloo Jr	213	Jas Golding	153
J M Bea	175	Dr H Edwards	143
John Duggan	156	H B Winburn	109
		Voix perdues	7
Troisième District.		Quatrième District.	
John Leeds	336	J F Stockton	404
Jos Landis	323	D J Rogers	396
J L Carman	309	B Osborne	237
John Cottie	290	M M Reynolds	229
Cinquième District.		Sixième District.	
H Gleason	416	S J Peters	431
R M Graham	405	A C Bullitt	417
A B Hays	285	J Shakespeare	415
W H Lalard	95	S J Layer	274
		S Jamison	270
		R R Lee	268
Septième District.			
J Stringer	280		
J H Howard	294		
J Davern	300		
J W Smith	260		
F Jordy	247		
N E Boley	278		

TROISIÈME MUNICIPALITÉ.

Premier District.		Second District.	
F Cougot	293	F Sieversen	283
J. Nicomede	247	John Jones	226
F B Bernard	271	L Meehan	226
G W Lewis	143	B Gingate	121
J F Barthelemy	67	F Mouney	131
Voix perdues	4	Geo Hernon	126
		J B Hile	76
		A Rousseau	63
		F S Craig	16
		R F Webb	1
Troisième District.		Quatrième District.	
P S Wiltz	221	L Duvigneaud	67
A Piernas	197	J Salomon	67
L Deletra	194	L M Douvilher	38
P G Collins	114	Jos Bruneau	35
G Lugenbuhl	99		

Les personnes ci après nommées sont par le présent, proclamées dûment élues au Conseil Général de la ville de la Nouvelle-Orléans:

PREMIERE MUNICIPALITÉ: G Cruzat, L Surgi, J A Gasquet, Théo. Zacharie.
SECONDE MUNICIPALITÉ: A W Haines, J M Wray, J B Thacker, Geo. Allan.
TROISIEME MUNICIPALITÉ: J M Vandegrift, W H Wilder, D Stickney, J E Holland.

ET POUR LE CONSEIL MUNICIPAL
PREMIERE MUNICIPALITÉ
Premier District—J. Duplessis, R Hagan et R. Richardson.
Second "—J. P. Slingerland et P. Shields
Troisième "—J. Lanata et P. Pecquet.
Quatrième "—J. L. Fabre et L. P. Bureau
Cinquième "—C. Ramos et égalité de voix entre les deux autres.
Sixième "—A. Derbes, E Gopiel et J. V. Gourdain.
Septième "—A. Dupre et E Barthe

SECONDE MUNICIPALITÉ
Premier District—J. O. Pierson et Thom. Sloo, Jr
Second "—Henry Renshaw et Jas Golding
Troisième "—Jos Landis et John Leeds
Quatrième "—Isaac F Stockton et David J Rogers
Cinquième "—R M Graham et H Gleason.
Sixième "—S J Peters, A C Bullitt et J Shakespeare.
Septième "—J Stringer, Th. H Howard et J Davern.

TROISIÈME MUNICIPALITÉ
Premier District—F Cougot, F B Bernard et F Nicomede
Second "—F Sieversen, Jno Jones et E Meehan.
Troisième "—P S Wiltz, A Piernas jr. et L Deletra.
Quatrième "—L Duvigneaud et J Salomon.

A D CROSSMAN, maire
Jos. GENOIS, recorder de la municipalité No Un
J BALDWIN, " " No Deux
F SEUZENEAU " " No Trois.

☞ Ni le capitaine, ni les consignataires du navire anglais JAMES FAGAN, ne seront responsables des dettes contractées par l'équipage du dit navire. Nouvelle-Orléans, le 8 avril 1847. RALLI & Co. 9 avril—4

GLACES & SORBETS.
COURVOISIER & Co., préviennent le public que Dimanche prochain 11 du courant, ils feront l'ouverture de leur salon à glaces, situé place St Antoine.

PORC—300 barils Mess—300 do Prime—50 do de choix, à l'inspection de Mc Keever, et à vendre par J O WOODRUFF & Co, 60, Camp. 8av

CUIR VERNIS—36 douzaines, de la marque Nys & CO., de Paris, à vendre par J. M. CABALLERO, 32, Vieille Levée. 6av

CIGARRES—Un assortiment complet des meilleures qualités, en magasin et à vendre par J M CABALLERO, 32, Vieille Levée. 6av

SUCRE HAVANE—en magasin et à vendre par J M CABALLERO, 32, Vieille Levée. 6av

INDIGO Guatimala—En magasin, et à vendre par J M CABALLERO, 32, Vieille Levée. 6av

FARINE—300 barils farine Illinois, fine et commune, en magasin et à vendre par JOHN O WOODRUFF, 60, Camp. 8av

BŒUF—100 barils à vendre par Eug. ROCHEREAU & Co, 17 & 19, St-Louis. 8av

PORK—2,124 barils et 600 demi barils, à vendre par EUG. ROCHEREAU & CO., 17 et 19 St-Louis. 8av

Chapeaux—3 caisses chapeaux en soie, des dernières modes de Paris, à vendre par Eug. ROCHEREAU & Co., 19 et 19, St-Louis. 8av

CIGARES—20 milliers Millar et Regalias, des meilleures marques, à vendre par Eug. ROCHEREAU & Co, 17 & 19, St-Louis. 8av

350 Potiches huile d'olive d'Espagne, en débarquement et à vendre par LOREILHE & Co, Encoignure Royale et Douane. 8av

RAISINS secs de Malaga—400 demi-boîtes de J. Clement, à vendre par LOREILHE & Co, Encoignure Royale et Douane. 8av

HUILE D'OLIVE—150 paniers en bouteilles de 20, 22 et 24 onces. 50 caisses de 30 flacons empaillés, à vendre par LOREILHE & Co, Encoignure Royale et Douane. 8av

SARDINES A L'HUILE—3000 boîtes et demi boîtes, à vendre par LOREILHE & Co, Encoignure Royale et Douane. 8av

ABSINTHE suisse—150 caisses de Berthoud, à vendre par LOREILHE & Co, Encoignure Royale et Douane. 8av

MACARONI ET VERMICELLI—75 caisses de 25 livres, à vendre par LOREILHE & CO., Encoignure Royale et Douane. 8av

VIN de Champagne—200 paniers de diverses marques, à vendre par LOREILHE & Co, Encoignure Royale et Douane. 8av

VIN de Sherry supérieur—25 octaves, à vendre par LOREILHE & Co, Encoignure Royale et Douane. 8av

VINAIGRE de Vin blanc—30 barils, à vendre par LOREILHE & Co, Encoignure Royale et Douane. 8av

AVIS—A partir de ce jour, les soussignés préviennent les personnes qui ont eu la permission de faire du bois de corde, des pieux, etc, sur la section de terres appartenant à l'asyle des Orphelins de Milne, qu'il leur est défendu à l'avenir d'exploiter les susdites terres, sous peine d'être poursuivis conformément à la loi. H GUYOL, & Co. 7 avril—8

Grand assortiment de marchandises sèches sauvées de l'incendie.
LE soussigné offre de vendre pour $60,000 de marchandises sèches, convenables pour familles, habitations, &c, qu'il a sauvées de l'incendie de son ancien magasin. Comme ces marchandises sont avariées, elles seront vendues à très bas prix pour clore les affaires de cette saison.
Aussi—par les derniers arrivages de New York, provenant d'achats à l'encan, 40 caisses de marchandises nouvelles de printemps et d'été qui seront vendues au dessous du coût d'importation, pour terminer.
Un grand assortiment de mousselines et linons depuis 12 1/2 jusqu'à 25 c la yarde.
10 caisses calicots nouveaux très bon marché.
6 do mouchoirs de batiste, 500 douzaines bas, bon marché; 3000 yardes de Barège à environ moitié prix de ce qu'on les vendait avant; 10 caisses toile d'Irlande. C. M. SIMPSON, 61, Chartres, 2 portes après la rue Bienville. 7av

BAINS DU LAC.
FRANÇOIS DESGRAIS a l'honneur de prévenir ses amis et le public en général, que dimanche 11 du courant, LES BAINS POUR HOMMES situés au bout du wharf du chemin à coulisse Pontchartrain, seront ouverts au public.
Les arrangemens et améliorations faites par le dit sieur Desgrais depuis la saison passée est une assurance à ceux qui voudront bien l'honorer de leurs visites, qu'ils y trouveront toutes espèces de commodités. Les amateurs de pêche y trouveront des embarcations et des lignes pour s'y amuser. FRANÇOIS DESGRAIS. 6 avril—4

LAC! LAC! LAC!
LE soussigné a l'honneur de prévenir ses amis et le public en général qu'il a fait dimanche, 4 avril, l'ouverture de son restaurant au lac Pontchartrain, en face l'hôtel Washington. Il espère, par la qualité de ses vins et par les soins donnés au service, mériter la confiance dont il a toujours été honoré jusqu'à ce jour. L. BOUDRO.
☞ Un Tir au pistolet est attaché à son établissement. 6av 6t

Habillements de printemps et d'Été, No 31 rue des Magasins. ALFRED MUNROE & Co. *Prix fixe.*
NOUS avons reçu par les navires Sultana, Marianna, Union, Wabash, Ianthe, Orleans et Charlemagne, et nous recevrons par chaque paquebot venant de New York, des habillements de printemps et d'Eté, formant le plus bel assortiment existant dans les Etats Unis. Nous prions les personnes qui peuvent avoir besoin d'habillemens de venir visiter notre Stock, qui est fabriqué expressément pour notre détail.
HABITS
En drap d'Eté français lere qualité habits et redingottes,
En drap ordinaire d'Eté français lere qualité, paletots sacs.
En drap d'Eté anglais lere qualité, habits, redingottes et paletots sacs.
En drap de Vienne lere qualité, habits et paletots.
En arcadin anglais lere qualité, habits vestes. Habits et paletots.
En alpaca français, lustre, lere qualité habits vestes, habits et paletots.
En erminet, en couleur et de fantaisie, habits-vestes, habits et paletots.
En tweed caspean, article nouveau, habits vestes, habits et paletots.
En ginga fil à carreaux et à raies, habits vestes, habits et paletots.
En circassa, à carreaux véritable, habits-vestes, habits et paletots.
En gingham Earlston, lere qualité, habits-vestes, habits et paletots.
Aussi un grand assortiment d'habits redingottes, paletots &c, noirs et à la dernière mode
PANTALONS.
En drap d'Eté français, uni et en couleur, drap de Vienne, [illegible] de laine, [illegible] de laine, alpaca lustre noir et de couleur, [illegible], drap de coton, tweed caspean, cotonnade française, cotonnade américaine, coutil fil français, coutil et toile blanche de Barnsley.
Tous nos pantalons en coutil fil, ont été mouillés avant d'être fabriqués.
Aussi—Un bel assortiment de pantalons en casimir français noirs et de couleur.
GILETS.
Satin noir, satin de couleur, soie, de légère [illegible] et chalie, Marseilles blanc, Marseilles de couleur, bombazine et valencia—tous à la dernière mode, et à cols droits, à châle, demi châles et croisés.
CHEMISES, ECHARPES, CRAVATTES, &c. &c.
En toile superfine, devant piqué,
— Mousseline anglaise, devant piqué,
— York mill, devant piqué,
— Mousseline anglaise, qualité ord. devant piqué,
— Gingham et calico français,
Hickory, et à raies, pour nègres,
Gilets de peau et caleçons en mérinos, flanelle
Gaze flanelle, coton écru, blanc et rose
Gilets de peau et caleçons en soie,
Echarpes de satin, genre Richelieu,
Cache nez, do de Joinville,
Cravates satin, de fantaisie, très riches,
do en soie française et [illegible]
Mouchoirs de soie et de batiste,
do de batiste brodés,
Cols de chemise, en fil, mérinos et toile
Gants de chevreau, [illegible],
Parapluies en soie et en gingham,
Malles, valises, sacs de nuit, &c, &c &c
Dans ce magasin l'on demande les prix fixes auxquels l'on puisse vendre, on ne peut dans aucun cas, obtenir de rabais.
ALFRED MUNROE & Co, 31, Magasins. 5av—1m

AVIS. R. O. VENABLE a transporté son bureau au No. 84, rue de Chartres, au premier. 31 mars.

FONDS DE LA BANQUE DES CITOYENS, en sommes à la convenance des acheteurs, à vendre par CRUZAT & PEYCHAUD, No 11 rue Royale. 31 mars

ON a besoin au No 67, rue de Chartres, d'un jeune homme de quinze à dix huit ans, parlant l'anglais et le français. Bien recommandé. 1 avril

TOILE D'IRLANDE—Le soussigné vient de recevoir par les navires J G Coster et R D Shepherd un bel assortiment de toiles de fil, en pièces et demi pièces, de diverses qualités, etc, qu'il offre à des termes accommodants.
AUSSI—30 balles sacs en pitre, de la contenance de deux boisseaux et demi. R. GAMBLE, 20 Vieille Levée. 8 avril—2

LISTADES et Gingas pur fil, garantis, en magasin et à vendre par WARNEKEN & KIRCHHOFF, Bank Place, No 26. 8 avril—6

CUIRS VERNIS—Quelques caisses de qualité supérieure, en magasin et à vendre par WARNEKEN & KIRCHHOFF, Bank Place, No 26. 8 avril—6

MERINOS—Quelques caisses de qualité très supérieure en magasin et à vendre par WARNEKEN & KIRCHHOFF, Bank Place, No 26. 8 avril—6

FROMAGE DE GRUYERE de la marque bien connue Véron & Lecoultre, un lot à vendre à livrer sous peu de jours par LOISON & SILVESTRE, 67 rue de Chartres. 8 av

Conserves alimentaires.
LE soussigné offre à vendre un grand assortiment de conserves de St Louis, se composant des articles suivants: Confits d'oies, Pâtés dinde sauvage, do chevreuil; " poules de prairie, do perdreaux; " pluviers, do de bécassines; " poules d'eau, do de canards. Galantines de volailles. Filets de dindes, &c, &c. Le tout en grandes, deux tiers, demies et quarts de boîtes à des prix très modérés. FERBOS, Encoig. Royale & Douane. 8av

FROMAGES de Gruyère, à vendre par B TALAMON, 192, rue Royale. 2 av

VIN rouge en barriques et demi barriques, ordinaire. Vin rouge do en [illegible]. Vin blanc de l'année 1842, en barils. Vin rouge et blanc de différentes qualités en caisses, à vendre par B. TALAMON, 192, rue Royale. 2av

VIN rouge de St George, vieux, à vendre par B TALAMON, 192, rue Royale. 2av

EAU de fleurs d'orangers, de divers modèles, à vendre par B. TALAMON, 192, rue Royale. 2 av

PRUNES sèches, en grande [illegible], à vendre par B TALAMON, 192, rue Royale. 2av

HUILE d'Olive 90 paniers de 24 onces, de James Plagniol à vendre par E ROCHEREAU & Co, 17 et 19, St Louis. 8av

SARDINES—En demi, tiers et quarts de boîtes, marques Philippe, Canaud, Canue, Conée et Martin, à vendre par E ROCHEREAU & Co, 17 et 19, St Louis. 8av

EAUX DE VIE en magasin, à vendre par les soussignés—17 1/2 et 3/4 pipes 4me preuve, J J Dupuy & Co; 3 1/2 pipes do Léger frères; 5 1/2 et 1/4 pipes lre preuve Castillon 1825; 2 1/2 et 1/4 pipes do do do. E ROCHEREAU & Co, 17 et 19 St Louis. 2av

VINS blancs et rouges—50 barriques vin rouge, supérieur, pour famille; St Julien 1842—43, 15 demi barriques vin blanc, Haut Sauterne, à vendre par E ROCHEREAU & Co, 17 et 19, St Louis. 2av

FONDS de la Banque des Citoyens, en sommes à la convenance des acheteurs, à vendre par LEOPOLD JEANNET, 22, St Louis. 30 mars

LE BUREAU DE M. L. H. RICHARD est transporté provisoirement, 43, rue de la Douane, chez M. Ch. Schmidt. 26 mars

Bottes, Souliers, Brodequins.—148 caisses actuellement en débarquement des navires Europe et Saluda, à vendre par G. W. DUNBAR, 30, Douane. 30 mars

JACONAT—Grandes nouveautés au prix coûtant. 4 caisses Jaconats Dolfus Mieg & Co., nouveaux dessins, à vendre par H DE GOER & RIFFLARD. 30mars

PIERRE A FUSILS—3 barils à vendre à bas prix pour clore une consignation, par H DE GOER & RIFFLARD. 30mars

MOUSSELINE SUISSE—1 caisse qualité supérieure 4/4 et 7/4, à vendre à bas prix pour clore un compte, à vendre par H DE GOER & RIFFLARD. 30mars

LES soussignés agents de plusieurs carrières des environs de Cologne pour les pierres à meules, etc, se chargeront de toutes les commissions dont on voudra les honorer, à un prix modéré. H DE GOER & RIFFLARD, 21, rue des Magasins. 30 mars

EN débarquement du navire Algoma, venant de Bordeaux et à vendre par le soussigné, 40 barriques vin rouge, 25 barils et demi barriques vin blanc. G M LUCAS, 36, Bienville. 1mars—13f

ABSINTHE Suisse—25 caisses absinthe Suisse supérieure, à vendre par HEPBURN & TURPIN, 31, Vieille Levée. 6av

MOUSSE NOIRE—100 balles mousse noire bien emballée, à vendre par HEPBURN & TURPIN, 31 Vieille Levée. 6 avril

VINAIGRE DE VIN BLANC—30 baril vinaigre de vin blanc, première qualité, à vendre par HEPBURN & TURPIN, 31 Vieille Levée. 6 avril

LA société sous la raison LABADIE & JACQUELIN étant dissoute par limitation, le 1er courant, M. H. Jacquelin reste chargé de la liquidation. J. LABADIE, H. JACQUELIN. 5 avril—15j

LE soussigné ayant acheté le fonds de magasin de MM. Labadie et Jacquelin, sollicite le patronage de ses amis et du public.—Nlle Orléans, 3 avril 1847. L. SPERIER, Magasin de quincaillerie, No 59, Vieille Levée, entre St Louis et Conti. 5 av—15

PERDU—Le 2 de ce mois, entre neuf heures et midi, et dans l'espace compris entre les rues Bienville, Poydras, Chartres et Royale, un petit paquet enveloppé de papier et contenant les articles suivans: Un crayon en or, une chaîne et une clef de montre, un médaillon rond, un collier et une croix de corail, un bracelet en or. Une récompense libérale sera donnée à celui qui rapportera ces bijoux à OMER LAUVE, 10 rue Toulouse. 8 avril—3

Fonderie de Belleville.
LES Actionnaires de cette compagnie sont instamment priés de passer à l'étude du soussigné, No 30, rue du Camp, pour y signer l'acte notarié d'association. A C AINSWORTH, Notaire. 8av—3f

AVIS—Certains individus malveillans peut être, mais à coup sur fort mal informés, répandent dans le public que j'ai entièrement écoulé mon stock. La preuve du contraire, c'est qu'il me reste encore en magasin environ deux cents pièces de vin de diverses qualités, tant rouge que blanc, que j'offre toujours aux prix les plus modérés. P DELAMAR, Conti, 9. 5av—30

Toiles d'Irlande.
LE soussigné vient de recevoir directement des manufactures, 10 caisses toiles d'Irlande, qu'il vendra très bon marché.
Aussi—1 balle toile à draps de Lonns, 2 caisses Ginga fil. 2,000 yardes bobinet 12/4 pour moustiquaires. A. C. GOUGH, 28, Chartres. 5av

REÇU par les derniers arrivages, et à vendre par le soussigné: 20 barriques vin vieux de Château Margaux, 30 " " St Estèphe, pour familles, 45 " " ordinaire Queyries, 40 " " Montferrand, 30 cerçons vin blanc Haut Sauterne. FERBOS, Encoig Royale et Douane. 5av

500 Livres Saucisson de Cincinnati, à vendre par FERBOS, Encoig Royale et Douane. 5av

SARDINES à l'huile—5,000 boîtes & demi boîtes sardines à l'huile, de la marque bien connue "B. Guillout", en débarquement et à vendre par AUGUSTE MOLIER, Rue St Louis, 90. 5av—6

VIN de Catalogne—300 pipes, à vendre par AUGUSTE MOLIER, rue St Louis, 90. 5av—6

VIN Rouge—100 barriques vin rouge St Estèphe, Medoc, à vendre par AUG. MOLIER, St Louis, 90. 5av—6

LIQUEURS assorties—400 caisses, à vendre par AUG. MOLIER, St Louis, 90. 5av—6

CAPRES & Olives—150 caisses, à vendre par AUG. MOLIER, St Louis, 90. 5av—6

CURACAO & Maraschino—100 caisses, à vendre par AUG MOLIER, St Louis, 90. 5av—6

MODES PARISIENNES.
JOURNAL de mode, paraissant à Paris tous les 5 jours. On souscrit chez VICTOR HEBERT, 149 rue de Chartres. N.B. Il ne reste que quelques exemplaires à placer.

BARILS ET BARRIQUES vides—400 barriques et 500 barils, à vendre par JOHN O WOODRUFF & Co, 60, rue du Camp. 31 mars

SUCRE Raffiné de Boston—210 caisses à vendre par NORCROSS & FOSDICK, 40, rue Gravier. 31 mars

60 Balles Denims Colombian, à vendre par NORCROSS & FOSDICK, 40, rue Gravier. 31 mars

TABAC—193 balles de Cuba, 2/3 pour enveloppes, en débarquement et à vendre par TROISGROS & LAMPRE, 26, Vieille Levée. 31 mars

TABAC—Cuba et Vuelta de abajo, pour capes et tripes, en magasin et à vendre par TROISGROS & LAMPRE, 26, Vieille Levée. 31 mars

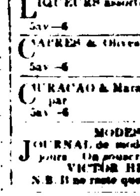

F. P. DUCONGÉ, informe ses amis et le public qu'à la suite de l'incendie qui a détruit son établissement, [illegible] du 25 courant, il a transporté sa pharmacie au No 43, rue Bourbon, presqu'île de Chartres, où il continue à recevoir et exécuter les ordres qui lui seront envoyés de la campagne. Les personnes qui ont des affaires avec lui sont priées de se présenter à son magasin ou à sa résidence, rue de la Douane No 11. 26mars

A VENDRE à des prix modérés: Essence de Cubebe, dito d'Orange, de Sassafras, dito de Genièvre, d'Anis, dito de Citron, de semen contra, dito de Fenouil, de Lavande. Camphre raffiné,—Baume du Pérou, Pastilles de Vichy, à la Pharmacie, DOMINIQUE DE CASTELNAU, Encoignure Royale et St Louis. 30mars

DROGUES, &c.
SEL de Saturne, grains d'anis vert, anis étoile, Vitriol blanc, cristallisé, Fenouil, carvi, absynthe, Rocou, oseille sèche et en pâte, Huile de rose pure, do de Lavande, do de Romarin, Terebenthine, huile de vitriol, acide nitrique, Acide muriatique, Ammoniaque liquide concentrée, Esprit de nitre dulcifié, éther sulfurique, Ether acétique, &c., &c., en débarquement et à vendre par H. BONNABEL, Encoignure Natchez et Tchoupitoulas. 30mars

AU MAGASIN A BON MARCHE No 99, rue de Chartres.
RECEMMENT reçu et à vendre par le soussigné: 300 douz. essuie mains Huckaback, 100 do napes damassées, toutes grandeurs, 2 caisses organdies fantaisie, 2 do drill en fil ainsi que nombre de marchandises qui seront vendues à plus bas prix qu'on ne les aurait ailleurs. A C GOUGH, 23, Chartres. 30mars

SUCRE DE LA HAVANE—150 caisses brun et jaune, en débarquement du brick Sultan, ou en magasin, à vendre par RAYMOND CAHUZAC, 34, Vieille Levée.

H. LAHON, Coiffeur et Parfumeur, rue de Chartres, 92, près l'encoignure Conti, a l'honneur de prévenir les Dames et Messieurs de la ville et de la campagne, qu'il vient de recevoir, par le navire Solon, du Havre, un grand assortiment de cheveux, parfumerie et articles divers, qu'il se propose de remplir les ordres des personnes qui voudront bien l'honorer de leur confiance. 24 mars—15f

45 CAISSES liqueurs superfines assorties, 50 do absinthe, 100 do vin rouge, 10 barils cognac Pellevoisin 1810, 10 do do do 1825, 1 caisse chapeaux de soie de Paris, à vendre par Th BAILLY BLANCHARD, 90 rue de la Douane. 23 mars

Cotonnade française bleue, unie.
LES soussignés ayant reçu dix balles de cotonnade supérieure, invitent les personnes qui ont besoin de cet article à venir l'examiner. H DE GOER & RIFFARD, 21 Magasins. 23 mars

BOTTES, SOULIERS & BRODEQUINS.—324 caisses, en débarquement des navires Antelope, Mary & Jane, à vendre par R. G. HOBBS, 42, Douane. 27 mars

Brodequins, Bottes et Souliers—1,500 caisses, en magasin, comprenant un assortiment de belles chaussures, à vendre à bas prix par FROST & Co., 10, Magasins. 25mars

SALSEPAREILLE—63 balles salsepareille, à vendre par BERTRAND & SIBOS, encoig. Royale et Bienville. 25 mars

CUIRS—salés—1000 cuirs salés, à vendre par BERTRAND & SIBOS, encoig Royale et Bienville. 25 mars

VANILLE—2 caisses, à vendre par BERTRAND & SIBOS, encoig. Royale et Bienville. 25 mars

Changement de domicile.
B. PIFFET informe ses amis et le public qu'il a transporté son magasin du No 115 rue de la Levée au No 49 rue de Chartres, entre Bienville et Douane. 15mars

DAMEJEANNES françaises à vendre en débarquement du navire Solon du Havre. 300 damejeannes de 4 gallons, 300 do 3 do, 300 do 2 do, 300 do 1 do. NUMA LACOSTE, 103, rue Royale. 16 mars

Le PAVILLON pour le débit des Crêmes à la Glace, au ferry de la première Municipalité, est à louer actuellement. S'adresser à ROBERT MURPHY, 90, Vieille Levée. 6av

GRAISSE—800 barils prime en feuilles, en débarquement du Patrick Henry, et à vendre par JOHN O WOODRUFF & Co., 60, Camp. 16mars

RIZ CREOLE en assortiment, article frais, en débarquement du vapeur Sultan, à vendre par A LAROSE & Co, 71, Vieille Levée. 3mars

F. V. RASPAIL. MANUEL annuaire de la Santé, 1 vol. en vente chez Vve. HEBERT, 149, rue de Chartres. 12 mars

CHAPEAUX Paille d'Italie—Une caisse contenant 226 chapeaux double et simple, en débarquement du brick sarde Silenzio, et à vendre en gros et en détail par D LANATA, 9 rue Jefferson. 26fev

40 BALLES DE HOUBLONS; 10 boucauts de riz de la Caroline, à vendre par E. GERARD, 14 Conti. 6 fev

GENIEVRE, &c.—530 barils double ancre et eau de vie demi preuve, dernièrement reçus par la goëlette Mary Enge, et à vendre par ROBERTS & HALL, 75, Magasins. 8 av

SUCRE HAVANE—236 caisses jaune et brun, en débarquement du brick Mary Ann Jones, à vendre par L. CANTIN, 42, Gravier. 7 avril

Messieurs DOLBEAR, conserveront leur cours d'écriture ouvert pendant toute l'année, au No 15, rue du Camp. Les parents qui désirent faire prendre des leçons à leurs enfants, pourront les envoyer à 5 heures P. M. de cette manière ils ne perdront pas de temps dans d'autres écoles. Les messieurs qui sont employés dans le commerce pourront aussi prendre des leçons [illegible]. Depuis 8 jusqu'à 20 ans, on peut dans un bref délai, acquérir une écriture bonne et rapide, [illegible]

☞ Les affections de la peau, boutons sur la figure et toutes les éruptions ou maladies provenant de l'impureté du sang, peuvent être guéries par la SALSEPAREILLE DE COMSTOCK, au modique prix de 50 cts la bouteille, ou $4 par douzaine de bouteilles. Il n'existe pas un autre extrait de Salsepareille comparable à celui-ci. Il est plus concentré qu'aucune autre préparation de ce genre. C'est un excellent spécifique pour épurer le sang [illegible], il donne du ton à l'estomac, facilite la digestion, &c. &c. Vendu seulement au No 59, rue Poydras. 5av

JEUNE GARDE A CHEVAL

La Compagnie montera à cheval, Dimanche prochain 11 du courant à 8 1/2 du matin pour exercices et manœuvres, et se réunira Place du Cirque.
Par ordre du capitaine.
CONSTANT BACON, Maréchal des Logis en Chef. 5av

VOLUNTARIOS CATALANES DE LA LUISIANA

Por orden superior la compañia tomara las armas y se reunirá en el parage acostumbrado el domingo 11 de abril, á las 8½ de la mañana, con armamento completo, y uniforme de verano.
Se recomienda á todos los miembros activos la mas exacta puntualidad.
Nueva Orleans, 30 marzo de 1847
De orden del capitan.
JOSÉ DURAN, Sargento primero accidental. 30 mars

CAZADORES DE ORLEANS.

La Compañia tomará las armas el domingo 11 del corriente á las 8 1/2 de la mañana, con armamento completo y pantalon blanco, para una rebista. Se recomienda la mayor puntualidad à los Miembros. La reunion en el parage de costumbre.
De orden del capitan.
JUAN J RICO, Sargento 2o. 7ab

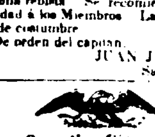

Quartier-Général, LEGION DE LA LOUISIANE.
Nouvelle Orléans, le [illegible] 1847.

LA Légion de la Louisiane prendra les armes et se réunira sur la Place d'Armes, pour exercices et manœuvres, dimanche, 11 avril prochain, à 9 heures du matin, en grande tenue.

La compagnie des Vaegers, capitaine Henry Autz, se rendra sur la Place d'Armes une demi-heure avant l'heure précitée pour fermer la grille et en garder les portes.

Le colonel Justin Durel commandant le régiment d'infanterie, le lieutenant colonel J. B. Vignié commandant les deux escadrons de cavalerie et le major Louis Gally commandant le bataillon d'artillerie sont chargés respectivement en ce qui les concerne, de l'exécution du présent ordre.
D. AUGUSTIN, Brig. Général
J. A NACTRE, Aide de Camp. 12 mars

LEGION DE LA LOUISIANE. REGIMENT D'INFANTERIE.

CONFORMÉMENT aux ordres du Brigadier Général commandant la Légion de la Louisiane, le Régiment d'infanterie prendra les armes et se réunira sur la place d'Armes, pour exercices et manœuvres, le dimanche, 11 avril prochain, à 9 heures précises du matin, en grande tenue.

Le capitaine H. Autz, commandant la compagnie des Vaegers, enverra un piquet de sa compagnie pour fermer la grille de la place d'Armes, et en garder les portes une demi heure avant l'heure précitée.

Les capitaines de compagnies sont requis de passer leurs ordres en conséquence.

Par ordre du colonel, JUSTIN DUREL.
ANT. DUBUC, Adjudant Major. Ce 25 mars 1847.

A LOUER—UNE MAISON venant d'être terminée, convenable pour une famille décente, située rue de la Douane, première Municipalité.
TERRAIN A VENDRE—Un beau lot de terre mesurant trente sept pieds de face à la rue de la Douane, première Municipalité. Pour les conditions, s'adresser à CRUZAT & PEYCHAUD, Courtiers, No 11 rue Royale. 8 avril—6

A Louer. UNE MAISON HAUTE avec porte cochère, située rue Bourbon, Entre [illegible] et Hopital, No 336. ☞ Pour conditions, s'adresser sur les lieux. 26 mars—☞

A VENDRE PLUSIEURS beaux magasins en briques, [illegible] Lafayette. Pour plus amples détails s'adresser à MOELHAUSEN, Passage de l'Arcade de Banks No 7. 1 av 6

Hospice Milne pour les Garçons.

EXTRAIT de la séance de la Direction de l'hospice, du 30 mars 1847.

M. A D Doriocourt a présenté les résolutions suivantes, qui ont été adoptées.

Résolu que le [illegible] soit nommé pour s'enquérir [illegible] d'un batiment destiné à recevoir au moins [illegible] orphelins.
2o De [illegible] contrat d'entretien de 25 orphelins.
3o Des moyens de pourvoir aux dépenses de ces orphelins.
4o De la manière la plus avantageuse de disposer des propriétés de l'asile.

Résolu que le même comité soit autorisé à faire faire un plan général de toutes les propriétés appartenant à l'asile et de faire un rapport détaillé de la valeur des dites propriétés.

MM. Doriocourt, Bouny et Lavergne ont été nommés de ce comité.

Résolu qu'une récompense de CINQUANTE PIASTRES soit offerte à quiconque fera prendre et fournira les preuves nécessaires pour faire condamner les personnes qui coupent du bois sur les propriétés de l'asile, et le secrétaire est autorisé à faire placer des affiches à cet effet.

Mr J Lavergne a présenté les résolutions suivantes, qui ont été adoptées.

Résolu que le secrétaire est autorisé à contracter pour la coupe du bois sur les propriétés de l'asile.

Résolu que les résolutions sus dites soient publiées dans une gazette.

M V LABARRE, président pro tem.,
ANT DORIOCOURT, secrétaire.

Conformément aux résolutions qui précèdent, avis est par le présent donné, 1o qu'une récompense de $50 est offerte à quiconque fera prendre et fournira les preuves nécessaires pour faire condamner les personnes qui coupent du bois sur les propriétés de l'asile.

2o Que je recevrai des propositions à mon bureau, No 98, rue Royale, de personnes qui voudraient contracter pour la coupe du bois sur les propriétés de l'asile. ANT DORIOCOURT, Secrétaire. 31 mars—15j

JEAN AUGÉ.
COIFFEUR et Parfumeur, encoignure Chartres et Bienville, a l'honneur d'informer les Dames et Messieurs, qu'il vient de recevoir par le dernier arrivage de France, 100 livres de cheveux des plus beaux et assortis, et prie les personnes de vouloir bien continuer à l'honorer de leur confiance. On trouvera dans son magasin toute espèce d'article, concernant la toilette des Dames et Messieurs. 15mars—1m

VINS.
REÇU par les derniers arrivages et à vendre par le soussigné: 100 barriques vin rouge Montferrand, 100 do do St Julien, 50 do do St Emilion, 25 do do St Julien Médoc vieux pour famille, 25 1/2 do do do do, 25 1/2 do vin blanc Haut Sauterne, 100 caisses do do supérieur, 200 do eau fleur d'oranger, 50 do vermout, 50 paniers huile d'olive Plagniol et Possel, 10 barils vinaigre français, 100,000 bouchons ordinaires, 10,000 do superfins [illegible], 10,000 do pour damejeannes, 40 barriques vin de Marseille Bergasse, 50 caisses prunes à l'eau de vie, 10 barils vieux Cognac de 1824, à vendre par DUBUCH F., 77, St Louis, entre Royale & Bourbon. 1avr

CHAPEAUX VERNIS—10 caisses chapeaux de marins, à vendre par FROST & Co., 10 Magasins. 6 av

CHAPEAUX DE PAILLE—20 caisses actuellement en débarquement et à vendre par FROST & Co., 10, Magasins. 6 avril

Chapeaux! Chapeaux! Reçu par les derniers arrivages directs des manufactures de New-York. 200 douzaines chapeaux [illegible], 50 do do Palo Alto, noir et gris, 50 do do cirés, à vendre par JOHN BELLOW Jr, No 9 rue du Canal. 17 mars

CASQUETTES cirées et Chapeaux, reçus par le navire Louisa, à vendre par FROST & Co., 10 Magasins. 1av

CASQUETTES—En soie, drap et cirées, à vendre par JOHN BELLOW Jr., 9 Canal. 17 mars

PORC—50 barils porc clear à l'inspection de McKeever, à vendre par JOHN O WOODRUFF, 60 Camp. 6av

CIGARES DE LA HAVANE—110 milliers, regalias & millar, à vendre par HEPBURN & TURPIN, 31 Vieille Levée. 6av

VANILLE—Une caisse vanille, reçue et à vendre par HEPBURN & TURPIN, 31, Vieille Levée. 6av

VIN de Catalogne—20 pipes vin de Catalogne, 10 demi pipes do à vendre par HEPBURN & TURPIN, 31, Vieille Levée. 6av

WHISKEY—150 barils vieux whiskey Bourbon et Monongahela, en magasin et à vendre par CHS DUFOUR, 11 Conti. 2 fev

DAMEJEANNES FRANÇAISES—500 de 5, 3 et 2 gallons, à vendre en débarquement par LOREILHE & CO, Encoignure Royale & Douane. 13 mars

CHANGE sur Paris et sur Bordeaux à 60 jours, à vendre par D LANATA, 9, Jefferson. 1avr

Il a été conduit aux épaves un petit cheval blanc, ayant un œil vairon, et sans autre marque apparente. Si d'ici au 21 courant, le dit cheval n'est pas réclamé, il sera offert en vente, le jour susdit, à 10 heures A. M., sur mon habitation, située dans la paroisse Plaquemines, à vingt deux milles au dessous de la Nlle Orléans. J. DELERY, syndic. 7 av—3f

VOITURES.
LE soussigné reçoit en ce moment, nombre de belles voitures, dans le style le plus moderne—Cabriolets, Rockaways, Carioles, Bugys, Wagons; le tout offert en vente à des prix réduits. Les personnes qui désirent acheter sont priées de venir les examiner avant de faire leur achat ailleurs. A. R. CRANE, 65, St Charles, en face du Commercial Exchange. 19 déc—6m

DUFFAU, A l'honneur d'informer le public qu'il tient UNE ECURIE, rue Bourbon No. 116, [illegible] établissement de M. Evans, où il prendra [illegible] chevaux et des voitures en remise [illegible] VETERINAIRE et maréchal ferrant, rue [illegible] No 141. 26 nov—1an

$5 DE RECOMPENSE.
CELESTE, négresse, teint rouge, est partie maison de chez Mme Castanedo, sa maîtresse, rue Royale, entre les rues Douane et Conti. Elle est âgée de 25 ans, de taille moyenne, [illegible] dent de moins et parle anglais et français. La récompense ci dessus sera donnée à qui la reconduira chez sa maîtresse. 6av—3f

A LOUER—Deux petites chambres, à l'encoignure des rues St Charles et Perdido. S'adresser au Café branche de l'Exchange des Etats-Unis. Ces Chambres sont très convenables pour y vendre du Soda Water, ou des fruits ou pour y établir une boutique de tailleur. 5mars ☞

CHAUDIERES A SUCRE.
CHAUDIERES à sucre de qualité supérieure en fer forgé de 42 à 84 pouces de diamètre, récemment reçues de la fonderie de Novelty, et à vendre par BONNER & SMITH, 35, rue du Camp. 2 fan 3m

AVIS—Conformément à la vingt sixième section d'un acte du 14 mars 1842, relatif à la liquidation des Banques, toutes personnes ayant des réclamations contre la Banque des Négociants de la Nouvelle-Orléans, sont requises de les présenter aux commissaires au No 53 rue du Canal, pour en obtenir le paiement. JOHN CALHOUN, PETER CONREY Jor, ROBERT COPELAND. 22 fev—3m

DEPOTS DES VERITABLES FRICTION MATCHES DE Wm A. CLARK, No 200, rue du Cirque. No 114, Vieille Levée, entre les deux marchés. L A GUILLEMAIN, Agent. 13fev—1an

DRAYS, ROUES &c—12 paires roues de charrettes avec axes, 10 drays à un cheval, une charrette à un cheval, 4 drays à deux chevaux, 2 wagons à quatre chevaux, le tout venant de la manufacture de Watson, Cook & Co. de Philadelphie, et actuellement en débarquement du navire Alleghany, à vendre par EMERSON, TOURNE & Co, [illegible], rue Tchoupitoulas

CONSULAT DE FRANCE. AVIS MENSUEL.—AVRIL 1847.

SONT invités à se présenter à ce consulat, pour affaires qui les intéressent, les personnes dont les noms suivent:

Albert Casimir
Bordelelais Philibert
Brands [illegible]
Barrord Jacques
Bouvet frères
Chaman
Commenge
Chauchon
[illegible]
Destrem Joseph
[illegible]
[illegible]
[illegible]
Garrigue Jules
[illegible]
[illegible]
Lescombat
Lefevre Michel Louis
Lamarque Mathieu Ch
Loustalet Jean [illegible]
M
Marcoud Jn Bte
Merroy
Mourain
Mougin Ernest Etienne
Moreau Claude
Meyneil Jean
Marrel Magloire
O
Oger Pierre Marie
P
Picot Antoine Anatole
Parlange Jean [illegible]
Perrin Joseph
R
Rousselot (les époux)
[illegible]
T
Toulandon Pre Boecq

La chancellerie du Consulat de France, située encoignure Rempart et St Pierre, est ouverte tous les jours de dix heures du matin à trois heures de l'après midi. 6 avril

F & J LACOSTE, 105, RUE ROYALE
PREVIENNENT les marchands et le public en général que leur sieur F Lacoste se disposant à partir pour l'Europe, ils vendront bon marché tous les articles suivants, composant leur stock: Coutils blanc et couleur, mérinos 3/4 Paturle Lupin, Pique blanc pour gilets, do soie et satin do, Mousseline imprimée pour robe, grande nouveauté, Mousseline laine noire cachemir léger, Cols brodés, mousseline et garnie dentelle, nouveauté, Mouchoirs batiste fil uni, à ourlet, [illegible], Cravates [illegible] et mousseline imprimée, Cravates taffetas et satin, violette blanche noire, Corsets toutes qualités; gants fil d'Ecosse et soie, Soieries [illegible] et serge pour tailleurs, Dentelles noire et blanche, Bandes [illegible]; bas noire, Bas coton, blanc, écru et couleur; Chaussettes fil de lin, écru et couleur, do [illegible] pour hommes et enfants, Bretelles coton blanc, fil d'Ecosse et soie [illegible], Caleçons pour bains; Rubans de fil assortis de numéros, boutons de nacre et [illegible] diverses; Eau de Cologne véritable de J M Farina, do des meilleurs parfumeurs de Paris, crême de Perse, pommade fine et superfine; huile extrait d'odeur, savon ordinaire, fin et superfin, boites à sortes pour toilette, poudre, etc. etc. 5 avril

VENTE AU PRIX COUTANT
LOISON & SILVESTRE, Maintenant au No 67, rue de Chartres, près la rue Bienville, vendent à leurs prix coûtant, la balance des marchandises sauvées pendant l'incendie de la rue de Chartres du 25 du mois dernier: Sacs paletots en Alpaca et Oroton, Sacs paletots en bombazine et camblet, Sacs en tweed, d'été très léger, Redingottes en mérinos do, nouveaux, Paletots et sacs en mérinos anglais bon marché, Paletots écossais à carreaux; Pantalons gingas fil et Mérinos, Chemises couleur et blanches; 4 caisses chemises peau et caleçons coton, écru et blanc, qualités très légères pour l'été, 30 douzaines chemises [illegible]; Bretelles, gants et foulards, Cravates [illegible], taffetas et satin, Merinos français en pièce, Coutil blanc et écru, Draps en pièces, Satins noirs pour pantalons.
AUSSI Un bel assortiment d'habillemens d'enfans modes nouvelles.
☞ Les personnes désirant acheter en gros ou en détail sont priées de vouloir bien venir voir ces marchandises avant de faire ailleurs leurs emplettes. 5 avril

CONSERVES ALIMENTAIRES.
200 Boîtes et demi boîtes Truffes du Perigord,—130 boîtes, demi et quarts de boîtes Pâtés truffés—100 demi boîtes Cèpes à l'huile, 200 boîtes Cèpes à l'huile, 350 do demi boîtes petits-Pois, 100 do boîtes Haricots gras, 200 boîtes et demi boîtes Sardines à l'huile, 500 [illegible] de boîtes, do do. En magasin, et à vendre par CH. DUFOUR, 11, Conti. 6av

VIEUX WHISKEY
100 Barils old reserved whiskey, 50 barils vieux Monongahela, 10 do vieux Bourbon. En magasin et à vendre par CHS. DUFOUR, 11, Conti. 5 avril

VIEUX VINS EN CAISSES
100 Caisses Lafitte, Margaux et Grand Larose, 50 caisses Chambertin, 50 do Hermitage blanc, 45 do vieux Sauterne 1825. En magasin et à vendre par CHS DUFOUR, 11 Conti. 6 avril

COUTILS FRANÇAIS—10 balles coutil, dernière nouveauté, reçues et à vendre par CHS DUFOUR, 11 Conti. 6 avril

VIN rouge en barriques—180 barriques vin rouge, de diverses qualités, 50 barils vin rouge Médoc, en magasin et à vendre par CH. DUFOUR, 11, Conti. 6av

VIN blanc—60 barils vin blanc Sauterne, qualité supérieure, en magasin, et à vendre par CH DUFOUR, 11, Conti. 6av

AMANDES A COQUES TENDRES—50 surons en débarquement, et à vendre par WYLIE & EGAÑA, 12, Douane. 27 mars

Ravelet et Huot.
LEUR comptoir est provisoirement transporté au No 10, rue Royale, au premier, en face de la Banque de l'Union. 26 mars

TRUFFES—36 boîtes et demi-boîtes truffes du Périgord, à vendre par J F BERCIER, 54, Vieille Levée. 26mars

VINS en caisses de Bordeaux—1,000 caisses vin rouge, importés par les navires Swiss Boy et Ameriqua, à vendre par J F BERCIER, 54, Vieille Levée. 26mars

CAFE HAVANE—653 sacs, par brick P. Soulé, Tabac, 183 balles, en feuilles, do, Miel, 6 barils, miel blanc, do, Sucre Havane, 252 caisses blanc, jaune, brun do, Cigares, 20 balle, Mariposa Rebana do. A vendre par TROISGROS & LAMPRE, 26, Vieille Levée. 19 mars

MARCHANDISES pour le Mexique—En débarquement des navires Hargrave et Sheffield, de Liverpool, et à vendre par les soussignés, 30 caisses Platilles, 10 do Bretagne, 5 do [illegible], 5 do mouchoirs imprimés, et autres articles convenables au marché mexicain. McDOWELL & PECK, 29, Douane. 15mars

FROMAGE—10 caisses, en débarquement du vapeur J. J. Crittenden, à vendre par Wm. H. SIMMONS, 44, Poydras. 2mars

COGNAC Pellevoisin—15 demi pipes 4e preuve Cognac, ayant droit au drawback, à vendre par Th. BAILLY BLANCHARD, 90, rue de la Douane. 22mars—1m

ETOFFES A MOUSTIQUAIRES—En fil et en coton—Les soussignés offrent à vendre 10 caisses [illegible] blanc, à moustiquaire, 5 balles bobinet de do, 10 caisses brin en fil et à carreaux, dito, assorties qualités, à vendre par McDOWELL & CO, 29, Douane. 15 mars

A vendre par le soussigné, en débarquement de la barque Algoma, venant de Bordeaux, 160 barils vin blanc Haut Sauterne, 24 barriques vin rouge bon ordinaire. POUGET fils, Rue Royale, 147, entre Toulouse et St Louis. 1mars

SUCRE HAVANE—212 caisses brun, en débarquement des barques Catherine et St Mary, de la Havane, à vendre par RAYMOND CAHUZAC, 34, Vieille Levée. 1mars

BOUTEILLES DE BORDEAUX—50 paniers, à vendre par LOREILHE & CO., Encoignure Royale & Douane. 13 mars

G. W. DUNBAR, MARCHAND EN GROS DE BOTTES ET DE SOULIERS, No. 30, RUE DE LA DOUANE, NOUVELLE ORLEANS.
☞ Les marchands et les habitans peuvent obtenir les rabais sur les prix. Les chaussures en vente sont toujours fraîches et viennent directement des manufactures. oct 3

WILLIAM DAVIDSON & Co. MARCHANDS-COMMISSIONNAIRES, 51, rue du Canal, Nouvelle-Orléans. 17 nov

WM. H. SIMMONS, Marchand-Commissionnaire, 44, Rue Poydras.

THS. H. LEWIS, J. BERMUDEZ. LEWIS & BERMUDEZ, AVOCATS. Bureau No. 100, rue Royale.

CHARLES MAURIAN, JULES LAMBERT. MAURIAN & LAMBERT, AVOCATS. BUREAU NO. 154, RUE ROYALE.

F. R. BOURNOS, Chirurgien-Dentiste, [illegible] No. 16. Tient son cabinet ouvert de [illegible] heures du soir. 17 mars